

LA CAMARGUE DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN AU MOYEN ÂGE

Les invasions

La relative prospérité de la Camargue survit à la chute de l'Empire Romain. Jusqu'au VI^e siècle au moins les structures de l'époque gallo-romaine, les villas rurales, et les activités qu'elle a vues s'épanouir - l'agriculture, l'élevage, l'exploitation du sel - se maintiennent. La diffusion du christianisme constitue le seul élément important vraiment nouveau. L'évangélisation de la Camargue est l'œuvre des évêques d'Arles, en particulier d'Hilaire (évêque de 430 à 449) et de Césaire (évêque de 501 à 542) dont l'abbaye arlésienne possède dans le delta un vaste domaine. On note dès le VI^e siècle l'existence d'un lieu de culte chrétien, Santa-Maria-de-Ratis, à l'emplacement actuel des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Dès 425 cependant Arles est assiégée par les Wisigoths. Par la suite, et jusque dans le courant du IX^e siècle, elle subit des pillages répétés. En Camargue, les envahisseurs successifs sèment de la même façon qu'à Arles, ruines et désolation. Terre ouverte, d'habitat dispersé, elle constitue une proie facile et stratégiquement bien placée, en particulier pour les Sarrasins, peuple musulman venu par la mer qui remonte la vallée du Rhône au IX^e siècle. Ils fixent dans le delta l'une de leurs bases d'opération et c'est au cours d'un de leurs raids, en 869, que l'archevêque d'Arles, Rotlandus, est tué. En 1878 Gonzague de Rey, reprenant le récit consigné dans les Annales de Saint-Bertin, raconte ainsi l'épisode :

"Rotland donc, ayant reçu de l'empereur l'abbaye fondée par son prédécesseur (saint Césaire), avait entrepris de faire élever dans la Camargue un château, sans doute pour défendre ses nouveaux domaines ; il le construit à la hâte et en terre seulement (...) or tandis qu'il était lui-même sur les lieux, surveillant les travaux, tout à coup arrivent les Sarrasins. Au lieu de fuir, l'archevêque s'enferme imprudemment dans sa forteresse. Les ennemis débarquent tout auprès, massacrent plus de trois cents de ses hommes, sans doute des ouvriers ; se saisissent de lui, l'enchaînent et le jettent dans leur navire.

Contents de l'heureuse prise qu'ils ont faite, les pirates cherchent aussitôt à en tirer parti, et offrent de rendre l'archevêque moyennant 150 livres d'argent, 150 manteaux, 150 livres d'argent, 150 épées, 150 esclaves et autres choses encore. Mais pendant que l'on négociait Rotland mourut à bord de leur vaisseau, le 13 avant les calendes d'octobre, c'est-à-dire le lundi 19 septembre. Les Sarrasins n'eurent garde de divulguer sa mort. Au contraire, ils pressent le paiement de la rançon, disant avoir hâte de quitter le pays. Quand ils eurent reçu tout ce qu'ils avaient exigé, ils descendirent l'archevêque assis dans sa chaise, revêtu des ses habits sacerdotaux avec lesquels il avait été pris, et le déposèrent à terre, en l'entourant d'hommages. Ses diocésains accourent pour le féliciter et ne trouvent qu'un cadavre. Pendant qu'ils remplissaient l'air de leurs cris de douleur, les Sarrasins lèvent l'ancre et s'enfuient. Le corps fut porté à Arles, au milieu des larmes de tous, et enseveli dans le tombeau qu'il s'était préparé, le 10 avant les calendes d'octobre, jeudi 22 septembre 869. Le peuple le considéra comme martyr et lui décerna le titre de saint" (Gonzague de Rey, *Les Invasions des Sarrasins en Provence pendant les VIII^e, IX^e et X^e siècles*, 1878).

Inscription provenant de la tombe de saint Césaire qui fut détruite au IX^e siècle par les Sarrasins



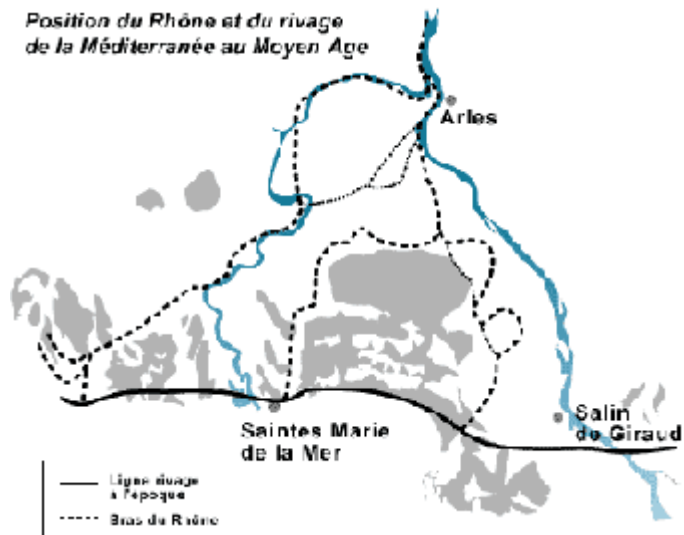
L'inscription dont fait partie ce fragment y fut apposée en 883 lors de sa restauration sous l'épiscopat de l'archevêque Rostang. "On voit ici la tombe en marbre veiné restaurée pour notre père et Saint pontife Césaire qu'une bande criminelle a détruit dans sa rage impitoyable ; les flots de la mer engloutirent grâce à l'intervention divine Rostang occupant le siège épiscopal d'Arles. Paul Cernuus prépara activement cette œuvre : Que le Christ lui accorde les récompenses de la vie céleste et que triomphant il soit associé aux cohortes angéliques. O Père vénérable, prends pitié de nous par ta prière et que notre Dieu absolve tous nos péchés. L'an de Seigneur 883, Indiction XV, Remigaudus étant le maître-d'œuvre".

Il faut attendre les années 970 pour que le comte Guillaume de Provence batte les Sarrasins et en délivre enfin le pays.

Le XI^e siècle est marqué par un renforcement du pouvoir seigneurial, celui de l'évêque d'Arles en particulier. Sur les tertres élevés par les Romains, à Albaron, à Méjanès, à Sainte-Cécile, à Ville-neuve, surgissent des châteaux. Sur les bords des différents bras du fleuve s'élèvent des forts ainsi qu'une série de tours de guet. Sur les étangs, les salins et les pêcheries se multiplient. La terre s'ouvre à nouveau à l'agriculture et à l'élevage du cheval, du taureau, du porc et probablement du mouton. Selon Pierre Véran un troupeau de plus de 500 porcs se nourrit dans les bois de chênes d'Albaron (Pierre Véran, *Statistique de la ville d'Arles et son terroir*, 1806, t. 3, p.77).

Pour la première fois les hommes cherchent à modifier le milieu naturel : quelques terres sont défrichées, d'autres drainées, des ouvrages de protection contre les inondations du Rhône sont entrepris, individuellement tout d'abord, puis à partir du XII^e siècle de façon plus organisée ainsi que l'attestent, dès 1151, les statuts municipaux de la ville d'Arles : ils prévoient la nomination parmi les plus grands propriétaires de *levadiers* chargés de lever la taille pour la construction et l'entretien des digues. Mais il s'agit encore sur le fleuve d'une protection discontinue et peu résistante et le seul moyen de défense contre la mer consiste à essayer de fermer en cas de besoin les graus, passages qui la font communiquer avec les étangs.

Pour ce faire, Hugues, seigneur des Baux et propriétaire de l'étang du Vaccarès, a le droit de requérir les habitants des mas, droit qu'il vend en 1225 avec l'étang à la ville d'Arles : "*j'affirme avoir eu, jusqu'à ce jour, le droit de forcer tous les habitants de tous les mas et lieux de Camargue et de leur ordonner une fois l'an selon mes ordres et ma volonté ou ceux des miens de fermer et empêcher les dits lieux par où l'eau de la mer entre dans l'étang et en découle, lequel droit je vous vends*" (L. Gautier-Descottes, *Etangs inférieurs de la Basse Camargue*, 1910).



Le relatif renouveau économique que connaît la Camargue est en partie l'œuvre des ordres religieux alors fortement implantés dans le delta. Les bénédictins y possèdent des prieurés à Trinquetaille, à Psalmodi, aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Villeneuve. Les cisterciens y construisent deux abbayes : celle d'Ulmet vers 1175, située au bord du bras du Rhône de même nom, à l'est du Vaccarès, et celle de Sylvéreal vers 1200, sur le petit Rhône. A la fin du XIII^e siècle, à la suite de la régression et du dessèchement du Rhône d'Ulmet, ils abandonnent la première de ces abbayes et se replient dans la seconde qu'ils quitteront bientôt pour l'abbaye de Valmagne, dans le diocèse d'Agde.

Entre la fin du XII^e et le XIV^e siècle, les ordres militaires et hospitaliers prennent peu à peu le relais : les templiers, puis les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus connus sous le nom de chevaliers de Malte, possèdent dans le delta des domaines importants et de nombreuses maisons qui dépendent des commanderies de Saint-Gilles et d'Arles pour le premier, de Saliers, de Saint-Gilles, d'Arles et de Trinquetaille en ce qui concerne les seconds. Templiers et chevaliers de Malte jouent un rôle important dans l'élevage des chevaux et dans le développement des salins réguliers à l'ouest du delta.



Les saintes figurées sur un mur de l'église

L'intensité de la vie religieuse au Moyen Age se traduit par la création au XIII^e siècle d'Aigues-Mortes, place forte et port militaire voulu par saint Louis pour y organiser le rassemblement de ses flottes de croisade, et par l'importance croissante du culte rendu aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Établi sur le site d'un port greco-celtique, puis romain, le village s'appelle alors, du VI^e au XII^e siècle, *Santa Maria* (ou *Beata*) *de Ratis* (ou *Rads*), puis Notre-Dame-de-la-Mer.

Ce culte s'organise autour d'une légende : chassées de Palestine après la mort du Christ, Marie-Jacobé et Marie-Salomé, portées par une barque sans voile ni rame, auraient débarqué sur la côte de Camargue. Leur servante Sara, Lazare, Marthe et Marie-Madeleine les accompagnaient. Plusieurs versions de cette légende existent. Selon l'une d'elles Sara n'était pas sur la barque des saintes mais, reine d'une tribu indigène, c'est elle qui les accueillit à leur arrivée en Provence. Située sur l'emplacement d'une source d'eau douce que les saintes auraient fait miraculeusement jaillir, l'église qui leur est dédiée date dans son ensemble du XII^e siècle.

Construite sur les restes d'édifices beaucoup plus anciens elle sera par la suite plusieurs fois remaniée. Au XIV^e siècle pour mieux résister aux attaques et offrir une certaine sécurité aux habitants du village, on la fortifie.

A la fin du siècle suivant, pendant et après les fouilles ordonnées en 1448 par le Roi René pour exhumer les ossements des saintes, elle subit encore d'importantes modifications : la chapelle englobée dans la construction de la crypte aménagée sous les reliques des saintes Marie-Jacobé et Marie-Salomé, déposées dans la chapelle haute, donne aux pèlerinages déjà bien établis du 25 mai et du 22 octobre, jours de la mort des deux saintes, un regain de popularité. La venue des Gitans en Provence coïncide avec l'époque de l'invention des reliques : le culte qu'ils rendent à Sara, dont la statue est conservée dans la crypte, pourrait dater de ce moment-là.

Texte extrait de « *La Camargue : le delta du Rhône de ses origines à 1950* », Courrier du Parc, n°50-51, 2001.